

Vendredi 6 septembre 2024

Piétonisation du centre-ville : De nouvelles rues vont devenir piétonnes !

Après des réunions publiques menées entre mars et juin 2024, la piétonisation du centre-ville de Rouen va s'étendre à quatre nouveaux secteurs : la rue des Basnage et la rue Ganterie ; la rue des Bons enfants et les rues perpendiculaires ; la rue aux Ours ; la rue des Arsins et la rue de la Chaîne.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Kader CHEKHEMANI, Adjoint au maire en charge du stationnement et de la tranquillité publique, et Nicolas ZUILI, Adjoint au Maire en charge de la Rive droite : « Rouen a été une ville pionnière, l'une des premières de France à rendre piétonne une partie de son centre-ville, il y a plus de 50 ans. Depuis, le succès de la piétonisation est réel, amenant son élargissement progressif, et rendant notre centre-ville toujours plus attractif et agréable. Aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape : quatre nouveaux secteurs deviendront piétons d'ici le début de l'année 2025. Ce sera une première étape avant d'imaginer des aménagements, permettant de renaturer et d'embellir ces espaces publics. »

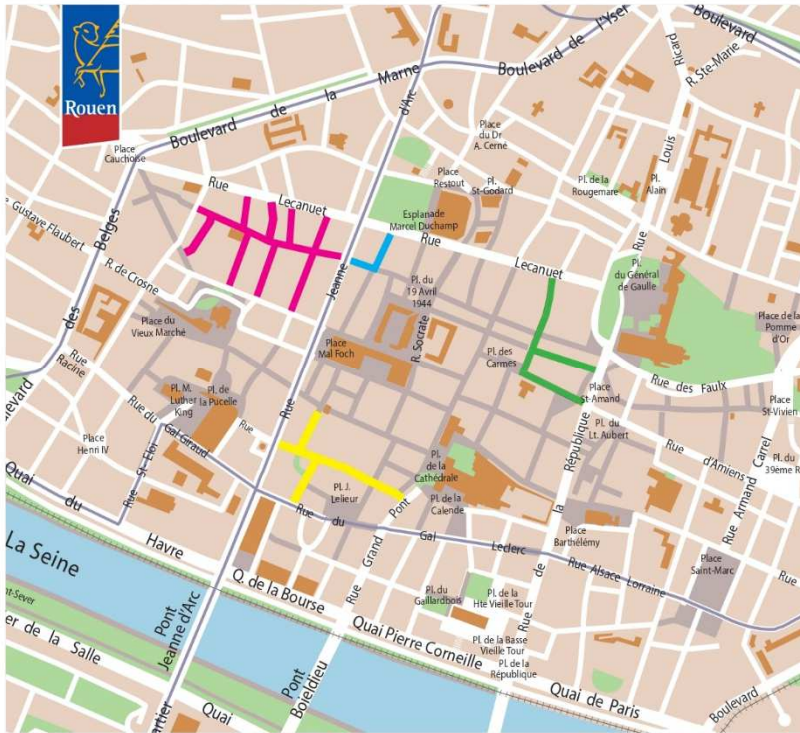
Rouen a été la première ville de France à disposer, dès 1970, de rues piétonnes. La piétonisation en cœur de ville promeut un meilleur partage de l'espace public, en laissant plus de place aux piétons et aux utilisateurs des modes de déplacements doux. Elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants, des commerçants, des promeneurs ou encore des visiteurs, en réduisant notamment la pollution et les nuisances sonores, au sein d'un environnement plus sécurisé. Ainsi, c'est un centre-ville plus attractif et plus convivial, qui offre une expérience de la ville différente en alliant balade, flânerie, achats et animations.

En pratique, des bornes escamotables permettent de contrôler l'accès à l'espace piéton. Chaque personne disposant d'une place de parking ou d'un garage peut bénéficier d'un badge permettant d'accéder au secteur piéton à toute heure. Les bornes sont abaissées de 6h à 11h tous les jours pour permettre les livraisons.

La Ville de Rouen souhaite aujourd'hui élargir le secteur piéton et a organisé des réunions d'information dans les 4 secteurs d'élargissement envisagés, entre mars et juin 2024.

Le calendrier de réalisation est le suivant :

- Fin 2024 : travaux sur le secteur Ganterie/Basnage + borne rue St Lô (angle rue Jeanne d'Arc).
- Fin 2024 : Travaux sur le secteur des Bons Enfants en commençant par la partie sud.
- Début 2025 : Travaux sur le secteur rue aux Ours.
- Début 2025 (pendant les vacances scolaires) : Travaux sur le secteur Arsins/Chaîne.



**Extension de la piétonisation
du centre-ville**

FIN 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur Garterie / Basnage et borne rue St Lô • Secteur des Bons Enfants
DÉBUT 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur rue aux Ours • Secteur Arsins / Chaîne